

COMMUNIQUÉ

le 25.03.2020

Suite à l'accord du gouvernement avec les représentants des artisans et entreprises du BTP sur la reprise des chantiers,

Accord qui exclut de la consultation des acteurs principaux de la construction et de la direction des chantiers que sont les Architectes en tant que Maîtrise d'œuvre, et dont la responsabilité est pleinement engagée à tout point de vue en cas de reprise de l'activité.

Il est intolérable que cette période difficile où des vies sont en jeu soit une fois de plus l'occasion de marginaliser, voire d'occulter le rôle social et économique de notre profession.

Les Architectes ne seront pas les responsables d'une prise de risque sur les chantiers, sachant pertinemment que les respects des protections et barrières sanitaires y est inapplicable !

DPA est entièrement solidaire des communiqués de l'UNSA et de l'Ordre des Architectes

DPA appelle les professions connexes à la Maîtrise d'œuvre à réagir, particulièrement des coordinateurs de sécurité qui sont également concernés de par la responsabilité qui est la leur.